



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Super 8

Windsor (N.-É.)

Lundi 7 avril 2025

9 h 00 ADT

1. Ouverture de l'assemblée – Lundi le 7 avril 2025 à 9 h 35 ADT

2. Appel nominal et quorum

- OPTS

- Alberta – Joe Fisher et Dorina Bit
- Forces canadiennes – François Aubert (via Zoom)
- Maritimes – Matt Wainman
- Ontario – Ellen MacNaughton & Denis Viens
- Québec – Normand Perreault et Claudette Bergeron
- Saskatchewan – Amanda Heisler et Rachelle Raymond
- Terre-Neuve-et-Labrador – Fred Parsons et Leanna Paul
- Territoires du Nord-Ouest – Angela Love

- CBF

- Chad Schneider – Président
- Garth Jones – Vice-président, Technique
- Alex Perreault – Vice-président, Marketing et promotion
- Lesley Squibb – Secrétaire
- Barb Wlodarczyk – Directrice générale
- Cathy Derewianchuk – Assistante exécutive
- Jenna James – Représentante des athlètes
- Brady Lechner – Représentant des athlètes
- Doug Galt – Arbitre en chef
- George Brown – Coordonnateur des entraîneurs

- Observateurs

- Tammy Glas – Alberta
- Cameron Muir – Ontario [Présentation de la candidature nationale U20]
- Jason Wilhelm, Shannon South et Austin South – Ontario [Présentation de la candidature nationale U20]

3. Identification des délégués votants et procédures de vote – 13 délégués votants

4. Approbation de l'ordre du jour

- PROPOSÉ: Terre-Neuve-et-Labrador ; APPUYÉ: Alberta
Que nous approuvons l'ordre du jour tel qu'il est présenté.
APPROUVÉ

5. Approbation du procès-verbal précédent

- PROPOSÉ : Saskatchewan ; APPUYÉ : Terre-Neuve-et-Labrador

Que nous approuvions le procès-verbal de la réunion précédente tel que présenté, mettant à jour l'orthographe du nom d'Alex Perreault.

APPROUVÉ

6. Affaires découlant du procès-verbal précédent - aucune

7. Rapports des membres du Conseil

a) Président

- Tel que présenté.

b) Vice-président – Technique

- Tel que présenté.

c) Vice-président – Marketing et promotion

- Tel que présenté.

d) Trésorier

i. Rapport financier et nomination du vérificateur

- PROPOSÉ: Terre-Neuve-et-Labrador ; APPUYÉ : Ontario

Que nous acceptons le rapport financier tel qu'il est présenté.

APPROUVÉ

- PROPOSÉ : Territoires du Nord-Ouest ; SECONDÉ : Alberta

Que nous nommons Bergeron & Co. à titre d'auditeur

APPROUVÉ

ii. Adopter l'examen budgétaire proposé à l'issue de la réunion sur le développement du sport

- PROPOSÉ: Maritimes ; APPUYÉ : Québec

Que nous adoptions le projet de budget tel qu'il est présenté.

APPROUVÉ

8. Rapport des comités spéciaux

a) Réunion technique

- PROPOSÉ: Terre-Neuve-et-Labrador ; APPUYÉ : Saskatchewan

Que nous acceptons le changement de règle pour l'article 49 Prolongation - b)

Retirer le gardien de but tel que présenté, distribué et examiné lors de la réunion technique.

APPROUVÉ

- PROPOSÉ : Québec ; APPUYÉ : Ontario

Que nous acceptons la modification de la règle de l'article 49 Heures supplémentaires - d) Durée de la période telle que présentée, distribuée et examinée lors de la réunion technique.

ADOPTÉE – Terre-Neuve-et-Labrador contre

- PROPOSÉ : Ontario ; APPUYÉ: Alberta

Que nous modifiions comme suit l'appendice C – Système de bris d'égalité double ou multiple :

Procédure 1

L'équipe qui a le plus de points en fonction de deux points pour une victoire, un point pour un match nul et un point pour une défaite en prolongation, compte tenu de tous les matchs joués, recevra le classement le plus élevé.

Procédure 2

L'équipe qui a le plus de points en fonction de deux points pour une victoire, un point pour un match nul et un point pour une défaite en prolongation, (le cas échéant) compte tenu des matchs entre les équipes impliquées dans l'égalité, recevra le classement le plus élevé. Voir l'ANNEXE E, EXEMPLE #1.

Procédure 3

Si l'égalité persiste, l'équipe qui a la plus grande différence de buts pour et contre, compte tenu des matchs entre les équipes impliquées dans l'égalité, recevra le classement le plus élevé. Voir ANNEXE E, EXEMPLE #2.

Procédure 4

Si l'égalité persiste, l'équipe qui a le plus de points, sur la base de deux points pour une victoire et de 1 point pour un match nul (le cas échéant), entre les équipes impliquées dans l'égalité, par rapport à l'équipe la plus élevée du classement, recevra le classement le plus élevé. Si l'égalité persiste, il en sera de même pour l'équipe de deuxième place au classement, et ainsi de suite. Voir ANNEXE E, EXEMPLE #3.

Procédure 5

Si l'égalité persiste après l'application de la procédure 3, une comparaison de la différence de buts pour et contre, entre les équipes impliquées dans l'égalité, et en considérant l'équipe la plus élevée au classement, donne le classement le plus élevé. Si l'égalité persiste, la même comparaison doit être faite avec l'équipe de deuxième place au classement, et ainsi de suite, si nécessaire. Voir ANNEXE E, EXEMPLES #4 et #5. 61

Procédure 6

Si l'égalité demeure, une période de 8 minutes sera imposée aux équipes impliquées afin d'atteindre un classement final. Les équipes jouent à 3 contre 3 plus gardien de but. Si l'égalité persiste après 8 minutes, une ou plusieurs périodes de mort subite de 18 minutes seront imposées jusqu'à ce qu'un gagnant soit déclaré. Voir l'ANNEXE E, EXEMPLES #6 et #7.

Procédure 7

Si une égalité à plusieurs équipes persiste, l'équipe qui a marqué le but le plus rapide, compte tenu de tous les matchs joués pendant la procédure 5, recevra le classement le plus élevé. Voir ANNEXE E, EXEMPLE #8.

ADOPTÉE – Québec contre

- PROPOSÉ : Terre-Neuve-et-Labrador ; APPUYÉ : Saskatchewan
Que nous modifiions l'article 51 – Résultat du match officiel comme suit :
 - a) L'équipe qui a marqué le plus grand nombre de buts au cours du match sera déclarée gagnante et se verra attribuer deux points au classement.
 - b) Si une prolongation est nécessaire, l'équipe qui marque le premier but est déclarée gagnante et se voit attribuer deux points au classement.

Dans un match où les deux équipes restent à égalité à la fin de la prolongation, un point est attribué à chaque équipe.

APPROUVÉ

- PROPOSÉ : Ontario ; APPUYÉ : Saskatchewan
Que nous supprimions l'article 101 – Retard du match, 3e spécification c) pour qu'il se lise comme suit, inclure d) pour se lire comme suit. Renuméroter les spécifications actuelles suivantes d) – h) pour qu'elles soient e) à i)
 - c) 3e spécification : si un joueur tarde le jeu en envoyant, frappant ou lançant directement une balle qui provient de l'intérieur de la ligne bleue dans la zone défensive et quitte la surface de jeu sur ou à l'intérieur de la ligne bleue de la zone défensive.
Sanction : Punitio mineure
Exception : lorsque le ballon sort du jeu sur le banc du joueur.
 - d) 4e spécification : si un joueur tarde délibérément le jeu en envoyant, frappant ou lançant une balle qui quitte la surface de jeu à l'extérieur de la ligne bleue de la zone défensive.
Sanction : Punitio mineure

APPROUVÉ

- PROPOSÉ : Terre-Neuve-et-Labrador ; APPUYÉ : Saskatchewan
Que nous approuvions la modification
ADOPTÉE – Québec contre
 - PROPOSÉS : Alberta ; APPUYÉ : Saskatchewan
Que nous acceptions le rapport de la réunion technique.
APPROUVÉ
- b) Réunion sur le développement du sport
- PROPOSÉ : Ontario ; APPUYÉ : Terre-Neuve-et-Labrador
Que nous acceptions le rapport de la réunion sur le développement du sport.

APPROUVÉ

9. Modifications du Manuel des règlements administratifs et des politiques et procédures (nouvelles motions) – aucun modification proposé

10. Nouvelles affaires

a) Amendes nationales (officiels, entraîneurs)

- Aucun changement depuis la réunion de développement du sport.

b) Championnats nationaux juvéniles

i. Rapport du comité organisateur 2025 – Val d'Or, QC

ii. Enchères pour l'événement

- Offres pour 2026 – Est de l'Ontario, CW Ontario

- Complété par scrutin secret.

Que nous approuvions la candidature pour le Championnat national M20 2026 à Ottawa, ON – dates à confirmer.

APPROUVÉ

- Offres pour 2027

- PROPOSÉ : Terre-Neuve-et-Labrador ; SECONDÉ : Alberta

Que nous approuvons la candidature pour le Championnat national M20 2027 à Waterloo, en Ontario – dates à confirmer.

APPROUVÉ

- PROPOSÉS : Saskatchewan ; APPUYÉ : Territoires du Nord-Ouest

Que nous détruisions les bulletins de vote secrets des Championnats

nationaux U20 2026

APPROUVÉ

- Offres pour 2028

- Aucune offre pour le moment

iii. Équipes de remplacement pour les championnats nationaux M20 2026

- Comme l'a confirmé la réunion sur le développement du sport.

c) Championnats nationaux seniors

i. Mise à jour du comité hôte 2025 – Windsor, N.-É.

ii. Mise à jour du comité organisateur 2026 – Alma, QC

iii. Enchères pour l'événement

- Candidatures pour 2027 – Alberta

- Aucun mouvement requis

Que nous approuvions la candidature pour accueillir les

Championnats nationaux seniors 2027 à Leduc, en Alberta, du 13 au 17 avril 2027.

- Offres pour 2028

- Peut-être à Saint-Hyacinthe, en Saskatchewan

- iv. Comité de discipline pour les Championnats nationaux seniors 2025
 - Ellen ici jusqu'à mardi, Fred ici jusqu'à vendredi, Amanda ici pour toute la semaine.
- v. Équipes de remplacement pour les championnats nationaux seniors 2026
 - Comme l'a confirmé la réunion sur le développement du sport d'hier.

11. Élection des membres du conseil d'administration

- a) Nominations au poste de vice-président technique (mandat de 2 ans)
 - i. Garth Jones
 - PROPOSÉ : Ontario ; APPUYÉ : Maritimes
Que nous acceptons la nomination de Garth Jones au poste de vice-président – Technique.
APPROUVÉ
- b) Mises en candidature pour le poste de vice-président – Marketing et promotions (mandat de 2 ans)
 - i. Alex Perreault
 - PROPOSÉ : Terre-Neuve-et-Labrador ; APPUYÉ : Alberta
Que nous acceptons la nomination d'Alex Perreault au poste de vice-président – Marketing et promotions.
APPROUVÉ
- c) Nominations au poste de trésorier (mandat de 2 ans)
 - i. Stacey Silzer
 - PROPOSÉ : Ontario ; APPUYÉ : Québec
Que nous acceptons la nomination de Stacey Silzer au poste de trésorier.
APPROUVÉ
- d) Mises en candidature pour le poste d'administrateur général (mandat de 1 an)
 - i. Greg Mastervick
 - PROPOSÉ : Alberta ; APPUYÉ : Territoires du Nord-Ouest
Que nous acceptons la nomination de Greg Mastervick au poste d'administrateur général.
APPROUVÉ

12. Prochaine réunion annuelle

- Alma, QC - 2027
- Conseil d'administration : à partir du matin du 4 avril jusqu'à midi le 5 avril
- Développement technique et sportif : 5 avril, à partir de 13 h (Temple de la renommée qui aura lieu le dimanche soir)
- Assemblée générale annuelle : 6 avril

13. Rapports PTSO

- Maritimes – tel que présenté

- Alberta – tel que présenté
- Ontario – tel que présenté
- Terre-Neuve-et-Labrador – tel que présenté
- Territoires du Nord-Ouest – tel que présenté
- Saskatchewan – tel que présenté
- Forces canadiennes – tel que présenté
- Québec – tel que présenté

14. Ajournement – Le lundi 7 avril 2025, à 13 h 34 HAA

- PROPOSÉ : Terre-Neuve-et-Labrador
Que nous ajournions l'AGA de 2025.
APPROUVÉ